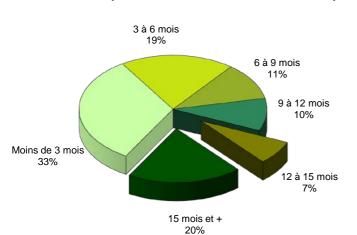
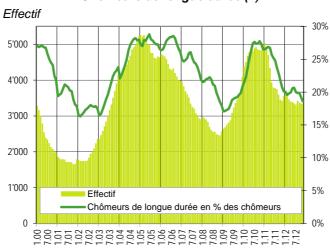


1) Dès le mois de juin 2012, et ce rétroactivement depuis janvier 2010, le calcul du taux de chômage se base sur les chiffres de la population active du relevé structurel 2010.

Demandeurs d'emploi selon la durée de recherche d'emploi



Chômeurs de longue durée (2)



2) Personnes ayant une durée de chômage de plus d'une année.

Taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

